

LA NOUVELLE 2^{DE}, MODE D'EMPLOI

+ les nouveautés

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

25h30
par semaine

Français	4h
Histoire-géographie	3h
LV1 et LV2 étrangère ou régionale	5h30
Mathématiques	4h
Physique-chimie	3h
Sciences de la vie et de la Terre	1h30
EPS	2h
Éducation civique, juridique et sociale (ECJS)	30min
Accompagnement personnalisé	2h

PLUS

Heures de vie de classe dans l'année 10h

La LV2 obligatoire

La deuxième langue vivante est désormais obligatoire et intégrée au tronc commun. En plus, pour vous permettre d'apprendre mieux et à votre rythme, des groupes de niveau devraient être mis en place dans les lycées.

Un accompagnement personnalisé

Il peut s'agir d'un soutien dans les matières où vous vous sentez faible, d'un approfondissement, de cours de méthodologie ou d'une aide à l'orientation.

DES ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION

de 3h à 6h par semaine

Un 1^{er} enseignement d'économie (1h30) à choisir parmi...

Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion

Sciences économiques et sociales

PLUS

Un 2^d enseignement (1h30) à choisir parmi...

Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion*

Sciences économiques et sociales*

Sciences de l'ingénieur

Biotechnologies

Sciences et laboratoire

Santé et social

Méthodes et pratiques scientifiques

Langues et cultures de l'Antiquité: latin (3h au lieu de 1h30)

Langues et cultures de l'Antiquité: grec (3h au lieu de 1h30)

LV 3 étrangère ou régionale (3h au lieu de 1h30)

Littérature et société

Écologie, agronomie, territoire et développement durable (obligatoire comme second enseignement dans les lycées agricoles, 3h)

Création et activités artistiques (arts visuels ou arts du son ou arts du spectacle ou patrimoine)

Création et innovation technologiques

OU

3 enseignements (sur dérogation)

Un 1^{er} enseignement d'économie (1h30) à choisir parmi:
• Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion
• Sciences économiques et sociales

Un 2^e et un 3^e enseignement (1h30) à choisir parmi:
• Biotechnologies
• Création et innovation technologiques
• Santé et social
• Sciences de l'ingénieur
• Sciences et laboratoire

OU

1 enseignement (sur dérogation)

Arts du cirque (6h)

Création et culture design (6h)

EPS (5h)

ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

3h
par semaine

Arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts)

EPS

Hippologie et équitation (enseignement assuré en lycée agricole)

Langues et cultures de l'Antiquité (latin ou grec)

LV3 étrangère ou régionale

Pratiques professionnelles

Pratiques sociales et culturelles

PLUS

Atelier artistique dans l'année

72h

AVANT DE CHOISIR...

Sachez que certains enseignements peuvent vous permettre d'intégrer un meilleur lycée ou une meilleure classe: ainsi, opter pour latin ou grec pourra vous aider à être pris(e) en classe prépa littéraire. L'enseignement arts peut permettre d'intégrer plus facilement une Manaà (mise à niveau en arts appliqués).

Si votre lycée ne propose pas l'enseignement qui vous intéresse, vous pouvez le présenter en candidat libre et le préparer via le Cned (Centre national d'enseignement à distance), un conservatoire, une école privée...

(*) Si non choisi en 1^{er} choix.